

COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITE
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 15 OCTOBRE 2015

Présents :

Élu(e)s : Mme Dominique LE BERRE (Adjointe Solidarité et Action sociale), Mme Josiane GUILLET (Conseillère Municipale subdéléguée au plan local de santé et au handicap), M. Daniel GARNIER (Adjoint au développement durable, agenda 21 et patrimoine immobilier), Mme Muriel DINTHEER (Adjointe à la culture), Mme Viviane GUEVEL (Adjointe aux seniors et personnes âgées), M. Jean-Louis LE GUEN (Adjoint à l'urbanisme, droit des sols et finances), Mme Marie-Charlotte TALBOT (Conseillère Municipale subdéléguée à la jeunesse), M. Marc TRELLE (Conseiller Municipal subdélégué à la proximité), M. Éric NOZAY (Conseiller Municipal subdélégué aux relations internationales), M. Erwan BOUVAIS (Conseiller municipal), M. VIOLAIN, (conseiller municipal)

Représentants associatifs : Mme Monique BROQUERE (UNAFAM), Mme Pauline BOSGER (Association des Paralysés de France), Mme Martine CAILLET et Mme Madeleine BOUZIDI (Résidence ERDAM), Mme Sandrine GARUS (APE Beausoleil)

Usager : Mme Béatrice JAUNET,

Nantes Métropole : Mme Céline LEAU, Mme Christelle FREICHE.

Services ville de La Chapelle-sur-Erdre : Mme Éliane LUCAS (directrice Pôle Solidarités-CCAS), Mme Christelle BOUCHET (Adjointe de la directrice du Pôle Solidarités-CCAS, mission handicap), M. Jérôme LETHROSNE (Agent direction du cadre de vie), M. Olivier THOMAS (Responsable du service patrimoine immobilier).

Excusés :

Monsieur le Maire, M. Claude LEFORT (Adjoint à la démocratie participative, à la vie associative, à l'administration générale et aux déplacements), Mme Nathalie LEBLANC (Adjointe à l'éducation et à la petite enfance), M. Jean-Pierre GUYONNAUD (Adjoint au sport et au personnel), M. Christian GUILLEMINÉ (Conseiller Municipal), Mme Valérie MAÏSTERRENA (I.E.M. La Buissonnière, Association des Paralysés de France), Mme Marie HALOUN (Usager), M. Jean-Yves CAILLARD (APAJH), Mme Joëlle MENARD (Un Copain Comme les Autres), M. Claude STEFANI (ADAPEI), Mme Marie-Claude GALLAIS (C.S.F.).

ORDRE DU JOUR :

Tour de table de présentation (présentation plus spécifique de l'association UNAFAM)

Bâtiments municipaux : bilan des travaux 2015 et présentation des travaux 2016

Présentation des travaux P.A.V.E. (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics) de l'année 2015

Point d'étape du schéma directeur d'accessibilité

Questions diverses.- point d'étape du groupe « sensibilisation » - changement de date T'CAP 2016

Tour de table

Présentation de l'Association UNAFAM par Madame BROQUERE, et diffusion d'un film de sensibilisation sur la maladie psychique (documents en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=D8v7ldSksA4>)

L'Unafam est une association reconnue d'utilité publique qui depuis 1963, a connu une histoire riche en événements. Elle accueille, soutient, et informe les familles confrontées aux troubles psychiques d'un de leurs membres, cela représente plus de 15 000 familles dans toute la France. L'Unafam contribue à

l'élaboration de la politique de santé dans le domaine de la psychiatrie et défend les familles et les malades auprès des élus et des responsables. L'association est présente dans toutes les régions et départements français. Pour mieux aider et défendre les familles l'Unafam a choisi l'entraide, l'exigence, le progrès, l'indépendance, la coopération avec des associations partenaires. Plus de 2000 personnes donnent leur temps pour aider et défendre les familles et amis de malades psychiques. Elles animent l'association dans 97 départements. L'association remplit ainsi une mission de proximité tant vis à vis des familles que vers les élus et différentes institutions sanitaires et sociales.

BATIMENTS MUNICIPAUX : bilan des travaux 2015 et présentation des travaux 2016

M. Olivier THOMAS indique la validation de l'AD'Ap au conseil municipal du 28 septembre et rappelle les différents travaux réalisés et en cours pour l'année 2015 :

- Beausoleil élémentaire : création d'un ascenseur - budget 110 000 € les travaux ont débuté et se réalisent pendant les congés scolaires. L'objectif étant une mise en service à la rentrée scolaire de la Toussaint (sauf éventuels aléas de chantier).
- Police Municipale : traitement des accès et de l'accueil – budget 16 900 € une programmation des travaux est prévue en fin d'année

Les travaux à réaliser en 2016 :

- Mazaire Élémentaire : création d'un ascenseur – budget estimé à 110 000 € l'implantation est prévue en concertation avec les utilisateurs
- Doisneau Élémentaire : création d'un ascenseur – budget estimé à 110 000 € les travaux ont commencé depuis cet été
- Hôtel de Ville : traitement de l'accueil et des circulations – budget estimé à 34 000 € comprenant l'aménagement d'un espace de réception en rez-de-chaussée permettant l'accueil du public en situation de handicap.
- Maison de la nature – budget estimé à 3 000 € - mise en conformité du palier extérieur dans l'entrée principale
- Salle de danse Jaurès – budget estimé à 12 000 € - modification de la porte d'entrée, des douches et des sanitaires
- Buisson de la grolle – budget estimé à 13 000 € - rampe extérieure et aménagement des douches

PRÉSENTATION DES TRAVAUX P.A.V.E. 2015

TRAVAUX DE VOIRIES réalisés en 2015

M. TRELLU, sollicite la présentation des travaux par les services de Nantes Métropole, et interroge sur le report de l'enveloppe des travaux programmés en 2014 et non réalisés en 2015. Il demande si pour 2015 les travaux d'aménagement sur la route de Sucé peuvent s'envisager.

Mme Bouchet présente les travaux de voirie réalisés en 2015 ainsi que la proposition faite par les membres du groupe «Cheminement» des travaux à programmer en 2016. Mme Freiche de Nantes Métropole complétera la présentation :

Travaux réalisés en 2015 :

- Maison Pour tous : réalisation d'une rampe d'accès
- Panneau sur mur police Municipale signalant une place PMR inexistante : panneau enlevé
- Rue de la Blanchetière : réfection des trottoirs et changement des barrières prévus vacances d'automne.
- Quartier de la Source: "amélioration de la visibilité": élagage d'un arbre carrefour rue de la rivière rue du Plessis
- Quartier de la Source: " Amélioration de la sécurité" des traversées sur le carrefour rue de la rivière rue du Plessis réalisation d'un plateau surélevé
- Place Savelli : cheminement rue Chrysotome Ricordeau
Mme BOSGER fait remarquer que malgré les travaux d'aménagement, en raison du stationnement des véhicules sur le trottoir, ce cheminement reste difficile.
- Rue Louise Michel : aménagement de bandes podotactiles au niveau de la partie la plus dégradée

Travaux proposés en 2016 :

- Crèche capucine : reprise du revêtement cheminement et abaissement des bordures. Travaux NM en régie. Programmation 2016
- Carrefour rue Martin Luther King – Rue Ricordeau : pose de bandes podotactiles – Travaux NM en régie – Programmation 2016.
- Quartier La Source – Travaux de mise en conformité entre l'arrêt de bus et l'accès de la salle – reprise de revêtement du trottoir et signalisation – travaux NM en régie – programmation 2016.

Travaux nécessitant un délais de réflexion :

- Rue de Sucé – problème de visibilité du trottoir et de stationnement de véhicule gênant – travaux programmés en 2015 – reste à définir le type d'aménagement :
 - 1/ solution d'élargissement du trottoir – ne règle pas le problème de visibilité dû au bâtiment masquant
 - 2/ solution de déplacement du passage piéton à voir cette route étant départementale – des travaux conséquents qui ne régleraient pas forcément bien le problème
 - 3/ solution d'élargissement du trottoir plus coûteuse mais satisfaisante – budget 26 000 € élargissement et 3250 € pour la pose de potelets – un financement sur crédits 2015 à hauteur de 22 900 €

Il est nécessaire d'obtenir l'autorisation de travaux du Conseil Départemental avec une demande de pose d'enrobé. Un courrier a été adressé en ce sens

M. BOUVAIS demande à être destinataire pour information de ce courrier

– Rue de Sévigné et Rue de Maisonneuve – élargissement des trottoirs estimation 11 000 € - réflexion sur un trottoir traversant – création d'un passage piéton – difficile de poser des dalles podotactiles en raison de l'état des trottoirs – à voir réfection trottoir au niveau de cet aménagement

– Rue De Sesmaisons – aménagement places PMR – à la place des appuis vélos qui peuvent être déplacés.

M. VIOLAIN souligne qu'il y a une mauvaise visibilité pour les piétons dans cette rue. La création d'un passage piéton serait sécurisant.

Mme. GUILLET propose que cet aménagement fasse l'objet d'une concertation au sein du groupe cheminement.

Mme BOSGER fait remarquer que les normes PMR ne sont plus assez larges et adaptées à la taille des véhicules équipées.

Il est précisé que sur ce projet une largeur de 4 mètres est prévue.

Hors réunion : Travaux réalisés en 2016 au titre du budget 2015 :

- Rue de Sucé – problème de visibilité du trottoir et de stationnement de véhicule gênant – Pour des raisons de sécurité, la priorité est donnée au projet de déplacement du passage piéton "Rue de Sucé". Passage protégé avant îlot à l'intersection du rond point. Avancée de trottoir de 1,80m côté de l'agence immobilière. Coût prévisionnel des travaux 23 000€.

- Sur la question du stationnement gênant : voir pour 1 campagne de marquage au sol avec le logo réalisé par le groupe « sensibilisation ». Proposition de potelets rejetée dans l'immédiat.

- Rue Sévigné / Rue Maisonneuve : trottoir traversant à mettre en place: Coût prévisionnel des travaux 13 000€. Vigilance sur accès à l'intersection des 2 rues, car accès propriété dans l'axe du passage protégé.

- Regarder de manière générale les trottoirs autour du giratoire place de la Gilière et refaire ces derniers + pose bandes podotactiles.

- Rue De Sesmaisons : Réalisé un passage piétons devant le rond point de la place de l'église. Aménagement places PMR en milieu de voie.

- Suppression d'une place PMR en début de voie et mise aux normes de la place conservée. Création d'une place PMR normalisée en milieu de voie

Réponses aux demandes individuelles :

- Cheminement interrompu rue Hervé Le Guyader au niveau de la rue de l'Oseraie : Projet à l'étude - Coût prévisionnel des travaux 8 100€. Voir plutôt pour un aménagement provisoire ?
- Pas de panneau sur place PMR rue de l'Erdre : Fait en fin d'année 2015
- Rue de la Cédraie, affaissement de la route : Vérification de la propriété en cours
- Plate-forme glissante Place du marché : Étude en cours.

POINT D'ETAPE DU SCHEMA DIRECTEUR D'ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS (SDAVE)

Mme LE BERRE souligne que cet outil établi par Nantes Métropole, ne se substitue pas au PAVE mais est
Commission communale accessibilité du 15 octobre 2015

conduit en complémentarité. Pilotée par la mission Égalité/Handicap de Nantes Métropole, cette démarche devra permettre d'avoir une vision complète de la problématique accessibilité, et garantir la continuité de la chaîne des déplacements.

La mission Égalité/Handicap a missionné l'agence AURAN pour élaborer la méthodologie du SDAVE et réaliser la première étape en 2015, la création de l'atlas des cheminements priorisés sur les 24 communes. Cet atlas présente la modélisation des cheminements de 300 m de long maximum, qui desservent des équipements ou des établissements recevant du public, soit par un arrêt de transport en commun accessible, compatible ou non accessible, soit une place de stationnement "handicapé". En fonction du caractère, du ou des ERP desservis le cheminement sera également priorisé. En 2016, en deuxième étape, le diagnostic mesurera le niveau d'accessibilité des axes piétons priorisés au SDA .

Ces éléments viendront nourrir le SIG (Système d'Information Géographique) Accessibilité qui va être créé en parallèle par la Direction des Ressources Numériques de Nantes Métropole en 2016.

A l'issue de cette démarche, nous disposerons d'une base de données Accessibilité qui se traduira par des cartes où apparaîtront les cheminements accessibles ou non et permettront ainsi de hiérarchiser les travaux à programmer sur la commune. Il sera possible de mettre en corrélation les cheminements du SDAVE avec les axes du PAVE. Cette base de données pourra être mise à jour une fois par an et permettra de visualiser l'avancement des aménagements en matière d'accessibilité.

Elle fait savoir également qu'en matière de transports collectifs, la mise en accessibilité du réseau se poursuit avec notamment la finalisation de l'accessibilité des quais, la poursuite de l'équipement des bus pour l'information des personnes malvoyantes, un travail pour rendre globalement l'information plus accessible.

QUESTIONS DIVERSES

Information T'CAP

Madame LE BERRE informe que la manifestation 2016 se déroulera toujours aux Nefs de l'Île de Nantes et aura lieu le 30 avril 2016. Elle fait part des travaux engagés en matière de citoyenneté, culture, accès à la vie sociale (accompagnement temps péri-scolaires). L'édition d'un guide sur l'accessibilité des festivals est en cours ainsi qu'un tableau sur les aides financières existantes en direction des diverses collectivités.

Point d'étape du Groupe Sensibilisation

Madame GUILLET rappelle que ce groupe de travail créé en octobre 2014 a pour objectif de favoriser le changement de regard sur le handicap et lutter contre les incivilités routières.

Mme JAUNET, informe des vidéos pouvant être diffusées et signale que certaines images notamment venant de Russie peuvent être assez brutales.

Il est ensuite évoqué des opérations ponctuelles de sensibilisation, (idée de travailler sur l'édition de macarons à poser sur véhicules mal stationnés).

Mme Guillet remercie l'ensemble des partenaires présents ainsi que les agents de Nantes Métropole qui nous ont présenté des dossiers techniques complets et qui ont apporté toutes les précisions souhaitées par les différents intervenants.